

**Université d'État d'Haïti**  
**Faculté de Linguistique Appliquée**  
**Laboratoire Langue, Société et Éducation**

**Journées d'études du LangSÉ**

**Le créole haïtien : description et analyse**

**FLA, 30 juin - 1er juillet 2015**

Créé en novembre 2014 dans le but d'encourager et promouvoir la recherche scientifique de qualité sur le créole haïtien (CH) et dans les domaines de la linguistique en général, le LangSÉ (laboratoire Langue, Société, Éducation) anime les « mardis de la recherche » où un chercheur (de l'Université d'État d'Haïti ou de n'importe quelle autre université, haïtienne ou étrangère) présente des résultats de ses recherches en linguistique ou dans une discipline connexe. Pour clore ce cycle d'activités et de conférences pour l'année universitaire 2014-2015, le LangSÉ organise deux journées d'études autour du thème général « Le créole haïtien : description et analyse ».

Le CH, comme les autres créoles, est une langue très dynamique dont le développement mérite de retenir l'attention des créolistes et de ceux qui réfléchissent sur le fonctionnement des langues créoles. Cette mouvante dynamique du CH est soulignée par de nombreux chercheurs comme on le verra ci-après. Malgré ce développement indéniable, la langue demeure assez perméable par rapport aux autres langues avec lesquelles il est en contact, que ce contact soit médiat ou immédiat et cela pousse certains auteurs (dont Decamp, 1971 à propos du créole jamaïcain, et, à la suite de celui-ci, Valdman, 1991 [pour le CH]), à parler de décréolisation. Ainsi, le français ne cesse d'influencer le CH tant du point de vue lexical que de celui de la morphosyntaxe, notamment dans le parler des scolarisés et de la minorité bilingue. Pour ce qui concerne l'influence de l'anglais et de l'espagnol, un travail récent (Govain, 2014) a montré comment ces derniers exercent une grande influence sur le vocabulaire du CH. Aussi le CH emprunte-t-il massivement à ces deux langues (parmi d'autres), mais ces emprunts ne touchent guère le niveau phonologique : ils s'adaptent au système phonologique du CH. D'où l'emprunt est « un processus d'adoption et d'adaptation des éléments empruntés au système morpho-phonologique de la langue emprunteuse. Cette adaptation s'effectue tant au niveau de la graphie qu'à celui de la morphologie et de la phonologie du CH » (Govain, *op. cit.*).

En effet, le CH a longtemps été considéré comme le parangon des créoles français en termes de développement linguistique. Ioana Vintila-Radulescu (1979) indique que dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle il était apte à être employé dans la vie publique parce qu'ayant acquis bien avant les autres variétés de créole un plus ou moins haut degré de prestige. Il a ainsi acquis un degré de grammatisation plus avancé que les autres, la grammatisation étant un processus consistant à outiller et « scripturiser » une langue sur la base des deux piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire (Aurous, 1994). Il est la variété de créole qui a atteint le plus haut niveau de standardisation et d'instrumentalisation (Valdman, 2005). En plus de cela, on pourrait retenir le fait que le CH est :

- la variété des créoles français qui possède le plus grand nombre de locuteurs (natifs) : population locale de 10 millions d'habitants, ajoutés à une communauté diasporique forte de 4 millions ;
- le premier à être élevé au rang de langue officielle (Constitution de 1987) ;
- le premier à être introduit dans le système scolaire à la fois comme langue enseignée et langue

d'enseignement ;

- la variété des créoles français la plus diffusée à l'étranger à travers la migration des Haïtiens un peu partout dans le monde, notamment en Amérique du Nord...
- la variété qui est soutenue par une Académie qui est formellement établie depuis décembre 2014, laquelle est créée dans le cadre de la Constitution de 1987 dans son article 213. L'amendement de 2011 a gardé cet article dans sa pleine formulation.

Les contributions à ces journées s'appuieront sur les composantes linguistiques que sont la syntaxe, la phonologie, la sémantique, la lexicologie. Elles peuvent envisager l'étude du CH du point de vue comparatif au regard d'une autre langue créole. Elles peuvent aussi concerner la sociolinguistique en rapport avec l'évolution du créole et son implication dans la vie nationale.

Il est vrai que beaucoup de travaux d'auteurs tels (à titre indicatif) Suzanne Sylvain (1936), Yves Dejean (1977), Claire Lefebvre (1982, 1989), Frantz Joseph (1988), Michel DeGraff (1992), Jean-Robert Cadely (1994), Dominique Fattier (1998), Herby Glaude (2012), etc. ont abordé la description du CH à divers niveaux de son appareillage linguistique. Mais il est tout aussi vrai que beaucoup reste à faire. C'est du moins ce que peuvent nous suggérer les résultats de cet atelier qui a eu lieu en 2013 sous la direction du professeur Michel DeGraff, sur l'harmonisation orthographique sur un certain nombre de phénomènes orthographiques en rapport avec la manière dont les Haïtiens s'expriment naturellement. Les participants à cet atelier qui a duré trois jours ne se sont même pas entendus sur des formes de représentation plus ou moins consensuelle de la plupart des éléments en cause. En effet, il est entendu que toute graphie - système d'écriture d'une langue donnée - se construit sur une base conventionnelle où ses utilisateurs se mettent d'accord sur des correspondances graphie-son. Mais cette convention doit d'abord partir d'une bonne compréhension du système phonologique de la langue en question.

Ces journées d'études se veulent un début de réflexions continues sur la description et l'analyse du CH dans le cadre du LangSÉ qui compte les instituer et les répéter annuellement. Au fil des activités, elles se proposent d'apporter un certain nombre de réponses à des problèmes constatés dans le fonctionnement du CH en étroite liaison avec sa grammatisation telle que définie plus haut. Pour cette première grande manifestation, nous n'avons pas retenu de thématique particulière et spécifique mais nous nous contentons de propositions de communication qui respectent le grand cadre général développé notamment avec les deux notions-clés du titre de ces présentes journées d'études, à savoir 'description' et 'analyse'.

Certaines communications présentées à ces journées feront l'objet d'une publication.

Les langues des activités sont le français et le créole haïtien.

● **DATE : 30 juin - 1er juillet 2015.**

● **LIEU : Faculté de Linguistique Appliquée de l'Université d'État d'Haïti**

**Comité d'organisation**

Rogéda D. Dorcil

Joseph Marcel Georges

René Junior Fils  
Herby Glaude  
Daniel Prophète  
Renauld Govain

### **Comité scientifique**

Herby Glaude  
Rochambeau Lainy  
Nelson Martineau  
Renauld Govain

### **Références citées**

- Auroux, Sylvain, 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège, Mardaga.
- Cadely, Jean-Robert, 1994, *Aspects de la phonologie du créole haïtien*. Thèse de doctorat de l'Université du Québec à Montréal.
- DeCamp, David, 1971, Toward a generative analysis of a post-creole speech continuum. In D. Hymes (ed.) *Pidginization and creolization of languages*. Cambridge, Cambridge University Press, 349-370.
- DeGraff, Michel, 1992, *Creole grammars and the acquisition of syntax: the cas of Haitian*. Thèse de doctorat de l'Université de Pennsylvanie.
- Dejean, Yves, 1977, *Comment écrire le créole*. Thèse de doctorat de l'Université d'Indiana.
- Glaude, Herby, 2012 *Aspects de la syntaxe de l'haïtien*. Thèse de doctorat de l'Université Paris VIII.
- Fattier Dominique, 1998, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Thèse de doctorat d'État Université de Provence.
- Govain, Renauld, 2014, *Les emprunts du créole haïtien à l'anglais et à l'espagnol*. Paris, L'Harmattan.
- Joseph, Frantz, 1988, *La détermination nominale*. Thèse de doctorat de l'Université Paris VII.
- Lefebvre, Claire et John Lumsden (réds). 1989. Aspects de la grammaire du créole haïtien. Numéro spécial de la *Revue québécoise de linguistique sur le créole haïtien* 18-2.
- Lefebvre, Claire *et al.* (éds), 1982, *Syntaxe de l'haïtien*. Ann Arbor, MI, Karoma.
- Sylvain, Suzanne, 1936, *Le créole haïtien : morphologie et syntaxe*. Port-au-Prince, Chez l'auteur et Wetteren (Belgique), De Meester.
- Valdman, Albert, 2005, Vers la standardisation du créole haïtien, *Revue française de linguistique appliquée*, N°1, Vol. X, 39-52.
- Valdman, Albert, 1991, Decreolization or language contact in Haiti. In *Development and structures of creole languages: Essays in honor of Derek Bickerton*, Francis Byrne & Thom Huebner (dir.), 75-88. Amsterdam, John Benjamins.
- Vintila-Radulescu, Ioana, 1976, *Le créole français*. Paris, Mouton.